

INSCRIPTION EN SECONDE POUR LA RENTREE 2017

Si votre enfant est affecté pour la rentrée 2017 en 2^{nde} GT au lycée Thomas CORNEILLE de Barentin :

- s'il vient d'un collège de secteur, son établissement lui remettra un dossier d'inscription fin juin.
- s'il ne vient pas d'un collège de secteur, vous devrez retirer dès réception de son avis d'affectation ce dossier d'inscription auprès du secrétariat de notre lycée. Vous pourrez également imprimer ce dossier via le site de la téléinscription, si votre collège vous a transmis les informations nécessaires pour vous connecter.

Afin de procéder à l'inscription administrative de votre enfant, vous devrez vous rendre obligatoirement avec le dossier complété et les documents demandés au secrétariat du lycée Thomas CORNEILLE, selon le calendrier ci-dessous :

VENDREDI 30 JUIN 2017 de 13 H 30 à 18 H 00

SAMEDI 1^{ER} JUILLET 2017 de 8 H 30 à 12 H 00

LUNDI 03 JUILLET 2017 de 8 H 30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 18 H 00

MARDI 04 JUILLET 2017 de 8 H 30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 00

(Calendrier à respecter impérativement. Pas d'envoi de dossier par la poste)

Afin de prendre un peu d'avance, voici quelques éléments dont vous aurez besoin pour constituer le dossier :

- 3 photos d'identité récentes
- les photocopies du carnet de vaccination de votre enfant
- une copie du livret de famille
- en cas de divorce ou de séparation, la photocopie de la décision de justice, en entier, précisant la garde de l'enfant et son lieu de résidence. Même chose pour toute autre situation particulière.
- 2 RIB
- une attestation de recensement pour les élèves de plus de 16 ans

EN CAS DE BESOIN VOUS POUVEZ CONTACTER MME LEMERCIER AU SECRÉTARIAT DES ÉLÈVES AU 02.32.94.96.36